

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE

(47 communes – 56 000 habitants)

RECRUTE

UN TECHNICIEN BUREAU D'ETUDES VRD – ESPACES PUBLICS (H/F)

pour le Pôle des services techniques

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux - catégorie B

par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle

Poste à temps complet à pourvoir dès que possible

ACTIVITÉS PRINCIPALES : au sein de la direction des services techniques, sous l'autorité de la directrice adjointe en charge de la voirie, réseaux divers et environnement, et pour l'ensemble des voiries municipales et communautaires :

- Vous réalisez des études de conception des projets de VRD et aménagement urbain ;
- Vous mettez en œuvre les pièces techniques des dossiers VRD et suivez toutes les phases des projets VRD : APS, APD, PRO, DCE, ACT, DET et AOR ;
- Vous contrôlez et suivez les entreprises pour les chantiers de voirie (travaux neufs et d'entretien) ;
- Vous assurez les relations professionnelles avec l'ensemble des partenaires des opérations VRD (Région, Département, concessionnaires de réseaux, délégataires, entreprises, association, usagers, ...) ;
- Vous gérez les demandes et les réponses DT/DICT et ATU des réseaux ;
- Vous instruisez les demandes d'urbanisme pour ce qui concerne la partie voirie ;
- Vous informez et répondez aux demandes des usagers concernant les voiries et réseaux divers.

PROFIL :

- De formation bac + 2, vous maîtrisez les techniques, théoriques et pratiques, et la réglementation en VRD ;
- Vous disposez des connaissances indispensables en conception de voirie et savez conduire un chantier ;
- Vous savez utiliser les logiciels de dessin (ZWCAD, AUTOCAD) ainsi que les logiciels de cartographie (QGIS) ;
- Vous disposez des connaissances nécessaires en hygiène et sécurité relatives aux interventions sur les réseaux (AIPR) et à la sécurité sur les chantiers ;
- Vous êtes rigoureux et savez respecter les délais impartis ;
- Vous avez le sens du travail en équipe, êtes autonome et organisé, et avez le sens du service public ;
- Vous êtes titulaire du permis B.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Temps de travail : 1607 heures annuelles

Rémunération : selon grille statutaire de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire (RIFSEEP + CIA) + participation mutuelle et garantie maintien de salaire

Avantages collectifs au travail :

Prise en charge 50% des frais de trajet domicile/travail effectués en transport en commun - Prise en charge des frais de déplacement formation - COS/CNAS - Utilisation de véhicule de service en pool, ...

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae + dernier arrêté de situation administrative, le cas échéant) **avant le 28 février 2023**, à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Direction des Ressources Humaines
Place de l'Europe
B.P. 89
39108 DOLE cedex
drh@dole.org